Braccio, Nadia

De: Greffe
Objet: TR: R-3964-2016 Phase 2 (arrière lot et enfouissementy) - Demande de délai enjeux, budget et demande additionnelle

Chère Consoeur,

Nous serions gré à la Régie de bien vouloir accorder à SÉ-AQLPA un délai jusqu'à demain le 25 avril 2018 à 9h00 afin de pouvoir fournir à la Régie nos renseignements concernant les enjeux et le budget de la Phase 2 (partie arrière-lot et enfouissement) ainsi qu'une demande particulière supplémentaire que nous y joignons.

Le soussigné est en effet dans l'impossibilité de transmettre ces informations aujourd'hui, étant retenu dans une audience qui se prolonge devant la Commission d"accès à l'information, et n'a reçu qu'hier certains renseignements devant figurer à notre envoi.

Nous vous prions Chère Consoeur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman
Procureur SÉ-AQLPA